



# L'ESSENTIEL

## THE DRIVE YOU DEMAND

L'engagement, la conviction, l'agilité et la responsabilité sont au cœur des relations que nous entretenons avec notre clientèle. Ces valeurs nous conduisent à concevoir et à développer des solutions d'investissement performantes, répondant précisément à vos besoins en matière de gestion de patrimoine et d'actifs. Nos objectifs sont clairs: préserver et faire fructifier le patrimoine de nos clients sur le long terme.

### Un expert de la gestion de patrimoine et d'actifs

L'Union Bancaire Privée, UBP SA (UBP) a été fondée en 1969 par Edgar de Picciotto, dont la philosophie a toujours été d'offrir aux investisseurs un service de gestion de patrimoine et d'actifs de qualité et novateur. Cette approche nous guide depuis des décennies, nous conduisant à nous concentrer exclusivement sur les activités dans lesquelles nous excellons, à savoir la gestion patrimoniale globale au service de clients privés, ainsi que le développement de solutions d'investissement sur mesure pour une clientèle institutionnelle.

En cinquante ans d'existence, la Banque a su conserver son indépendance – la famille de Picciotto demeure son principal actionnaire –, tout en réalisant une croissance remarquable. L'UBP figure aujourd'hui parmi les leaders de la gestion patrimoniale en Suisse, et parmi les quatre banques privées en mains familiales, non cotées, les plus importantes à l'échelle mondiale. Elle poursuit sa croissance tant sur son marché local qu'à l'international, notamment en Asie, ne cessant de développer ses activités de wealth management et de renforcer ses capacités en matière d'asset management. Ces dernières années, l'UBP a racheté les activités de banque privée internationale de Royal Bank of Scotland (RBS) («Coutts») et de Lloyds Banking Group, ainsi que la filiale suisse du

groupe ABN AMRO et, plus récemment, ACPI Investments à Londres et Banque Carnegie à Luxembourg.

Par ailleurs, l'UBP renforce sans cesse son engagement envers l'investissement responsable, en privilégiant notamment des solutions innovantes. Dès 2012, elle est devenue signataire des Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UNPRI) et, depuis 2018, elle coopère avec le Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL).

### Une excellente assise financière

Forte d'une croissance régulière, l'UBP a enregistré, sur les six dernières années, une augmentation de plus de 60% de ses avoirs sous gestion, lesquels se montaient à CHF 161,1 milliards au 30 juin 2021.

Grâce à une approche prudente et rigoureuse en matière de gestion des risques et du bilan, nous continuons de bénéficier de l'assise financière nécessaire à notre expansion et au développement de nos activités de wealth & asset management. Avec un ratio Tier 1 de 25,3%, l'UBP se classe parmi les banques les mieux capitalisées de son secteur.

Notre solidité financière nous a notamment valu de recevoir, en janvier 2019, de l'agence Moody's la note à long terme Aa2 («long-term Aa2 deposit rating»), avec une perspective stable. Cette notation a été revue et confirmée en mars 2021.

### Nos chiffres clés au 30 juin 2021



Avoirs sous gestion

CHF 161,1 MIA



Total du bilan

CHF 35,8 MIA



Bénéfice net

CHF 100,2 MIO



Effectif

1'808



Fonds  
propres

CHF 2,4 MIA



Ratio  
Tier 1

25,3 %



Ratio de liquidités  
à court terme

259,8 %



Notation long terme  
Moody's

Aa2

PRÉSENCE GLOBALE

## UNE BANQUE INTERNATIONALE

L'UBP, dont le siège est à Genève, dispose de plus de vingt implantations à travers le monde, au sein des grands centres financiers et économiques. Nous bénéficions ainsi d'une solide empreinte à l'international, avec des équipes de diverses nationalités et cultures, nous permettant de combiner expertise globale et savoir-faire local.



### Direction du Groupe UBP

#### Conseil d'administration

Président	Daniel de Picciotto
Vice-Président	Marcel Rohner
General Counsel	Olivier Vodoz
Membres	Anne Rotman de Picciotto Ligia Torres David Blumer Nicolas Brunschwig John Martin Manser
Secrétaire général	Claudio Rollini

#### Comité Exécutif

Président	Guy de Picciotto, CEO
Membres	Ian Cramb, COO Nadège Lesueur-Pène, WM Developing Markets Michael Blake, WM Asia Nicolas Faller, Co-CEO Asset Management Michaël Lok, Co-CEO Asset Management Philip Adler, Treasury & Trading Raoul Jacot-Descombes, Risks & Compliance

## POURQUOI CHOISIR L'UBP ?

L'avantage compétitif de l'UBP réside dans sa faculté d'anticipation, son esprit entrepreneurial et une expertise d'investissement hors pair. La Banque s'attache à investir en permanence dans le développement de ses activités. Elle a en outre démontré sa capacité non seulement à nouer des partenariats importants et à attirer les meilleurs talents, mais également à offrir à sa clientèle des conseils d'investissement pointus et des produits innovants.

### Une entreprise familiale

L'indépendance et la transparence sont des valeurs essentielles. L'intérêt de la Banque converge vers celui de sa clientèle: préserver le capital tout en générant des rendements.

### Une vision de long terme

Forte de sa solidité financière, l'UBP est à même d'investir pour l'avenir et de développer des produits innovants, capables de créer durablement de la valeur pour sa clientèle.

### Une solide assise financière

Avec un ratio Tier 1 de 25,3%, l'UBP est l'une des banques les mieux capitalisées de son secteur.

### Une stratégie d'investissement basée sur des convictions

La stratégie d'investissement de l'UBP se fonde sur de fortes convictions. La Banque est résolument convaincue des avantages d'une gestion active, génératrice de performance.

### Un modèle d'affaires intégré

Grâce à l'interaction entre le Wealth Management et l'Asset Management, nous pouvons offrir des solutions d'investissement dédiées ainsi qu'un haut niveau de conseil, tant aux clients institutionnels qu'aux clients privés.

### Une organisation agile

De par sa taille et sa structure, la Banque est en mesure d'adapter sa stratégie afin de répondre à l'évolution des besoins de ses clients, dans des délais très compétitifs.

### Une approche responsable et durable

Nos relations avec notre clientèle sont basées sur la confiance, l'engagement et le respect. Le Comité Exécutif de l'UBP supervise la stratégie de la Banque en matière d'investissement responsable et de responsabilité sociale d'entreprise (RSE).

### Une expertise reconnue

L'UBP est reconnue pour son expérience et son savoir-faire dans l'investissement traditionnel et alternatif, y compris dans la sélection de fonds externes.

### Des services sur mesure

La Banque propose à chacun de ses clients des solutions adaptées à son profil de risque ainsi qu'à ses besoins et objectifs spécifiques, au travers d'une large gamme de mandats et produits.

# UN MODÈLE DE BANQUE INTÉGRÉE

Le modèle d'affaires de l'UBP intègre le Wealth Management et l'Asset Management, ce qui permet à nos équipes de vous faire bénéficier en permanence d'analyses pointues et de conseils approfondis reflétant leurs convictions. Nous disposons ainsi de tous les atouts pour vous apporter une réelle valeur ajoutée, et notamment générer de la performance sur le long terme.

## Wealth Management

Privilégiant une approche professionnelle et personnalisée, les gérants de l'UBP sont à l'écoute de vos besoins. La relation avec nos clients est basée sur la confiance, la transparence et l'engagement à long terme, ce qui permet à nos banquiers privés de vous conseiller de manière optimale dans l'art de gérer votre patrimoine.

Nous proposons une gamme complète de produits et services de wealth management, et notamment différents mandats de gestion discrétionnaire et de conseil, adaptés spécifiquement à vos besoins, vos objectifs et votre profil de risque. La valeur ajoutée de nos services tient en grande partie à l'expertise de nos spécialistes, en particulier de notre équipe Actions – les titres sélectionnés ayant régulièrement surperformé l'indice MSCI AC World TR au cours des dernières années. De plus, nos experts en planification patrimoniale, régulièrement mis à l'honneur par l'industrie, sont à votre disposition pour vous guider dans la recherche de solutions fiables pour sécuriser, faire fructifier et transmettre votre patrimoine personnel de génération en génération. Nous avons également développé une large gamme de solutions en 'private markets' combinant investissements directs, dette privée et private equity, avec un potentiel de performance particulièrement attractif.

Parmi nos partenaires professionnels, plus de 300 gérants indépendants nous ont choisis comme banque dépositaire, appréciant tout particulièrement notre service personnalisé et flexible, et notamment notre système e-banking de pointe, ainsi que la transparence de notre structure de commissions.

Au 30 juin 2021, les avoirs sous gestion pour le Wealth Management totalisaient CHF 128,3 milliards.

- SERVICE DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE
- SERVICE DE CONSEIL
- ACCÈS DIRECT AU MARCHÉ
- SOLUTIONS DE PLANIFICATION PATRIMONIALE
- DETTE PRIVÉE ET 'PRIVATE EQUITY'
- E-BANKING
- SOLUTIONS DE CRÉDIT

## Asset Management

Au fil des années, nous avons bâti notre réputation sur la force de notre offre de gestion, et notamment notre expertise dans la sélection de gérants externes. Proposant une vaste gamme de stratégies activement gérées, nous nous distinguons par notre capacité à rechercher en permanence des solutions optimales pour investir dans les classes d'actifs traditionnelles, tout en veillant à répondre précisément aux objectifs de nos clients et à leur propension au risque. Ces stratégies s'articulent autour de cinq grandes thématiques: le segment crédit et 'carry', l'investissement responsable et *l'impact investing*, les solutions à alpha élevé ('high alpha'), la convexité, et les activités 'private markets'.

La recherche de nouvelles opportunités guide notre approche au quotidien, et notre engagement pour une gestion active reflète nos convictions. Nous visons sans cesse à compléter notre solide savoir-faire, notamment en investissements alternatifs, au travers de partenariats externes avec des acteurs de premier plan dans des domaines spécifiques. Forts du développement de notre expertise en 'private markets', nous permettons aussi à notre clientèle d'accéder à un potentiel de performance supérieure.

Nous nous démarquons en outre par notre faculté d'offrir à nos clients Wealth Management l'accès à des investissements de type institutionnel, ainsi que l'opportunité d'entrer en contact avec des gérants de fonds qui reçoivent régulièrement des prix de la part des professionnels du secteur.

Au 30 juin 2021, les avoirs sous gestion pour l'Asset Management totalisaient CHF 44,3 milliards. Ce chiffre inclut les CHF 11,5 milliards gérés par l'Asset Management pour le compte de clients du Wealth Management.

- GESTION ACTIVE
- INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET D'IMPACT
- EXPERTISE EN INVESTISSEMENT ALTERNATIF
- ACCÈS AU SEGMENT 'PRIVATE MARKETS'
- PARTENARIATS POUR COMPLÉTER NOTRE OFFRE
- SERVICES INSTITUTIONNELS POUR LES CLIENTS PRIVÉS
- STRUCTURE IT ET SERVICE CLIENT DE POINTE

EXPERTISE

## DES COMPÉTENCES CLÉS

L'UBP est spécifiquement reconnue pour son expertise dans la gestion d'actifs traditionnelle et alternative, régulièrement mise à l'honneur par les professionnels de l'industrie. Grâce à son modèle d'affaires intégré, la Banque est en mesure de proposer à ses clients institutionnels une gestion d'actifs avec un niveau élevé de personnalisation, tout en permettant à ses clients privés d'accéder à une offre généralement réservée à des investisseurs institutionnels.

### Des solutions d'investissement sur mesure

L'UBP offre à ses clients des solutions optimales à chaque stade du cycle de marché, et les aide à concevoir des portefeuilles d'investissement personnalisés, répondant spécifiquement à leurs besoins, leurs objectifs et leur profil de risque – sur toutes les classes d'actifs.

### Une expertise de gestion reconnue

L'atout majeur de la Banque réside dans la qualité de ses équipes de gestion, régulièrement mises à l'honneur par les professionnels de l'industrie.

### Une approche d'investissement responsable

L'UBP a récemment renforcé sa Politique d'Investissement Responsable, avec notamment une intégration accrue des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement et son offre. La Banque s'est par ailleurs employée à développer son expertise en *impact investing*.

### Un spécialiste de la gestion active

L'UBP se concentre sur des thèmes d'investissement stratégiques reflétant la volonté des équipes de gestion de créer des produits innovants et performants – notamment dans les segments suivants:

**Actions suisses et globales:** L'approche de l'équipe d'investissement en termes de sélection de titres se fonde sur le cycle de vie du CFROI

(Cash Flow Return On Investment - rendement interne du capital investi). Elle se concentre sur les opportunités d'alpha au travers de sociétés affichant un CFROI élevé et stable, une forte croissance du CFROI, ou un réel potentiel de restructuration. L'expertise de l'équipe se reflète notamment dans le long historique de performance de sa stratégie phare en actions suisses active, la plus importante actuellement disponible sur le marché.

**Actions européennes:** Grâce à son approche d'investissement pragmatique et collégiale, l'équipe Actions européennes a conçu des portefeuilles diversifiés et de forte conviction, qui surperforment régulièrement l'indice MSCI Europe, même en période de volatilité.

**Obligations convertibles:** S'appuyant sur un processus d'investissement «bottom-up» en place depuis 1999, avec en outre une approche rigoureuse du risque de crédit (qui met l'accent sur les titres «investment-grade»), l'équipe Convertibles capitalise sur sa longue expérience pour permettre à ses clients d'accéder à la convexité offerte par ses différentes stratégies européennes et mondiales.

**Obligations globales:** Depuis 2013, l'équipe Obligations globales est reconnue comme l'une des meilleures équipes d'investissement pour les stratégies «high yield» traditionnelles américaines et globales, offrant des performances annualisées remarquables.

**Marchés émergents:** La gamme de produits innovants gérée par l'équipe Marchés émergents représente une valeur ajoutée significative pour les portefeuilles clients en termes de diversification et de régularité des performances.

### Un conseil de planification patrimoniale de premier plan

La Banque propose des services de conseil en planification patrimoniale à ses clients privés, afin de les aider à sécuriser, faire fructifier et transmettre leur fortune personnelle de génération en génération.

#### AWARDS



## UNE APPROCHE DURABLE

Nous sommes convaincus que l'industrie financière a un rôle important à jouer face aux grandes problématiques sociales et environnementales à l'échelle mondiale. La responsabilité est ainsi une valeur fondamentale pour l'UBP et, en tant que banque privée à actionnariat familial, nous plaçons la durabilité et les générations futures au centre de notre modèle de développement.

### Investissement responsable

Devenue signataire des Principes UN PRI dès 2012, l'UBP a, depuis, poursuivi son engagement et renforcé sa Politique d'Investissement Responsable en veillant à une intégration accrue des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans ses choix d'investissement et son offre. La Banque a aussi développé une solide expertise en *impact investing*.

Membre de Swiss Sustainable Finance (SSF) et de Sustainable Finance Geneva (SFG) depuis 2018, l'UBP a également rejoint l'Investment Leaders Group du Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL), dont l'objectif est de promouvoir la pratique de l'investissement responsable. En 2020, nous avons aussi réitéré notre volonté de nous engager comme acteur responsable en adhérant à des initiatives clés en matière de durabilité telles que le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), ou encore en soutenant la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).

La Banque a par ailleurs renforcé sa gouvernance en termes de responsabilité et de durabilité avec la création d'un Comité d'investissement responsable, qui rapporte au Comité Exécutif de l'UBP et qui est chargé notamment d'élaborer la stratégie du Groupe en matière d'investissement responsable.

### Responsabilité sociale d'entreprise

Notre engagement en faveur d'un monde durable se reflète aussi dans notre volonté de maîtriser l'empreinte sociale et environnementale de la Banque.

Grâce à notre Comité RSE, qui rapporte au Comité Exécutif de l'UBP et dont le rôle est de définir et de mettre en œuvre l'approche de la Banque en la matière, nous nous assurons que tous les aspects concernés soient abordés: environnement, ressources humaines et engagement communautaire.

Nous avons entrepris de nombreuses démarches afin de mesurer et de limiter notre empreinte carbone, et nous nous attachons en permanence à réduire notre consommation d'électricité, de plastique et de papier. S'agissant des ressources humaines, l'UBP accorde une attention particulière à la diversité et à l'égalité de traitement, ainsi qu'au respect des normes de santé et de sécurité au travail. Par ailleurs, la Banque a toujours mené des actions au bénéfice de la collectivité dans les secteurs de la culture, de l'éducation et de la recherche par le biais du mécénat ou du sponsoring.

WE SUPPORT



Signatory of:



## Informations importantes

Ce document est une communication marketing contenant des INFORMATIONS GÉNÉRALES sur les services financiers; il reflète la seule opinion de l'Union Bancaire Privée, UBP SA et/ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP») à la date de son émission. Le présent document ne constitue pas et ne doit pas être considéré comme une offre ou une sollicitation en vue de conclure une transaction avec l'UBP, ou d'acheter, de souscrire ou de vendre des devises, produits ou instruments financiers, ou encore d'effectuer un investissement, ou de participer à des stratégies de trading spécifiques dans un territoire où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée; il n'est pas destiné aux personnes auxquelles il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Ce document vise uniquement à fournir une vue d'ensemble à des fins de discussion dans le but de déterminer l'intérêt du client. Il ne remplace pas un prospectus, une Feuille d'information de base (FIB/KID), un Document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID), ou tout autre document juridique relatif à un instrument financier spécifique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de l'UBP ou auprès du siège social de l'émetteur de l'instrument concerné, le cas échéant. Les opinions exprimées ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques du client.

L'UBP procède à des analyses sur les instruments financiers en se basant sur l'offre de marché et peut, à cette fin, entretenir et/ou chercher à développer des relations d'affaires avec des tiers. De plus, l'UBP peut créer ses propres instruments financiers. Les présentes informations génériques ne sont par conséquent pas indépendantes des intérêts propres de l'UBP ou de tiers liés à l'UBP, lesquels intérêts sont susceptibles d'entrer en conflit avec ceux du client. L'UBP dispose de directives internes visant à gérer les conflits d'intérêts et prend toutes les mesures organisationnelles appropriées pour prévenir de potentiels conflits d'intérêts.

Les informations contenues dans ce document ne sont le fruit ni d'une analyse financière au sens des «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB), ni d'études indépendantes sur les investissements conformément aux dispositions de la Directive européenne concernant les marchés d'instruments financiers («MiFID»). La réglementation de l'Union européenne (UE) ne gouverne pas les relations conclues avec les entités UBP situées en dehors de l'UE.

Lorsque l'UBP fournit des conseils en investissement ou des services de gestion de portefeuille, elle prend en considération et évalue tous les principaux risques financiers, y compris les risques en matière de durabilité. Au sens du Règlement de l'UE 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (connu aussi sous le nom de «Règlement SFDR» (Sustainable Finance Disclosure Regulation)), les risques de durabilité se définissent comme des événements ou des conditions – d'ordre environnemental, social ou de gouvernance – qui, s'ils/si elles survenaient, pourraient avoir une incidence négative significative sur la valeur de l'investissement. Pour de plus amples informations sur notre approche de gestion des risques en matière de durabilité, veuillez consulter le site web de l'UBP ([www.ubp.com](http://www.ubp.com)).

Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document se fonde sur des informations et des données objectives, obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP ne peut garantir que les informations figurant dans le présent document et collectées en toute bonne foi par ses soins sont exactes et exhaustives, et décline toute responsabilité pour toute perte ou tout dommage résultant de l'utilisation desdites informations. Les circonstances peuvent changer et affecter les données recueillies et les opinions exprimées au moment de la publication. Les informations contenues dans ce document sont donc susceptibles d'être modifiées à tout moment sans préavis. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, ni garantie ou engagement, explicite ou implicite, quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou quant aux éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes du document. L'UBP ne s'engage pas à mettre à jour ce document ou à corriger les éventuelles inexactitudes susceptibles d'être constatées après sa publication.

Ce document peut faire référence à des performances passées, lesquelles ne préjugent pas des résultats actuels ou futurs. Toutes les déclarations contenues dans ce document autres que les déclarations sur des performances passées et sur des faits historiques sont de nature purement prospective. Les déclarations de nature prospective ne garantissent pas les performances futures.

Le traitement fiscal de tout investissement dépend de la situation individuelle du client et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Le présent document ne contient pas de conseil fiscal de l'UBP et ne reflète pas la situation individuelle du client.

Le présent document est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit, en totalité ou en partie. L'UBP interdit spécifiquement la redistribution du présent document, en tout ou partie, sans son autorisation écrite préalable, et décline toute responsabilité concernant les agissements de tierces parties

à cet égard. Ce document n'est pas destiné à être distribué aux Etats-Unis ni aux personnes américaines («US Persons»), ou dans les juridictions où sa distribution par l'UBP serait limitée.

**Suisse:** L'UBP est agréée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

**Royaume-Uni:** L'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, la «PRA»). Elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA.

**Dubaï:** Ce document marketing est communiqué par Union Bancaire Privée (Middle East) Limited, une société agréée et réglementée par la Dubai Financial Services Authority (la «DFSA»). Il est destiné uniquement à des clients professionnels et/ou à des contreparties du marché, et aucune autre personne ne saurait agir sur la base dudit document. Les produits ou services financiers auxquels ce document se rapporte ne sont disponibles que pour les clients professionnels et/ou les clients répondant aux critères de contrepartie du marché. Les données figurant dans le présent document sont fournies uniquement à titre d'information. Elles ne sauraient être considérées comme une offre d'achat ou de vente, ou comme une sollicitation pour une offre d'achat ou de vente d'un quelconque instrument financier, ou une participation dans une stratégie de trading spécifique dans une quelconque juridiction.

**Hong Kong:** L'UBP possède une licence bancaire en tant que société réglementée par la Hong Kong Monetary Authority (HKMA), et elle opère en tant qu'établissement enregistré par la Securities and Futures Commission (SFC), uniquement pour les activités de Type 1, 4 et 9 à Hong Kong. Les titres peuvent uniquement être offerts ou vendus à Hong Kong au moyen des documents suivants: (i) documents destinés aux «investisseurs professionnels» au sens de la Securities and Futures Ordinance (la «SFO») (Chapitre 571) de la législation de Hong Kong et de toute autre règle fixée par ladite SFO, ou (ii) «prospectus» au sens de la Companies Ordinance (la «CO») (Chapitre 32) de la législation de Hong Kong, ou documents constituant une offre au public au sens de la CO. Sauf autorisation en vertu des lois de Hong Kong, aucune personne ne peut émettre ou avoir en sa possession à des fins d'émission, que ce soit à Hong Kong ou dans un autre pays, un document publicitaire, une invitation ou un document relatif(aux) auxdits titres ciblant le public à Hong Kong, ou susceptible d'être rendu(e) accessible ou consultable par ledit public, à l'exception des cas où les titres sont destinés à être cédés uniquement aux personnes en dehors de Hong Kong, ou exclusivement aux «investisseurs professionnels» au sens de la SFO.

**Singapour:** L'UBP est une banque réglementée par la Monetary Authority of Singapore (la «MAS»). En vertu du Financial Advisers Act (Cap. 110) de Singapour, l'UBP opère, en outre, en tant que conseiller financier exempté d'autorisation pour fournir certains services de conseil financier. Aux termes de la Section 99(1) du Securities and Futures Act (Cap. 289) de Singapour (le «SFA»), l'UBP est également exemptée d'autorisation pour conduire certaines activités réglementées. Le présent document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de la MAS. Par conséquent, ce document ainsi que tout autre document ou toute autre publication en relation avec des recommandations génériques peuvent uniquement être diffusés ou distribués, directement ou indirectement, à Singapour aux personnes suivantes: (i) les investisseurs institutionnels au sens de la Section 274 du SFA, ou (ii) les personnes éligibles aux termes de la Section 275(1) du SFA, ou toute autre personne conformément à la Section 275(1A) du SFA, et aux conditions spécifiées à la Section 275 du SFA, ou (iii) toute autre personne en vertu de toute autre disposition applicable du SFA, conformément aux conditions de ladite disposition. Ce document n'a pas été révisé par la MAS.

**Luxembourg:** L'UBP est enregistrée auprès de l'autorité de supervision luxembourgeoise, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

**Italie:** Union Bancaire Privée (Europe) S.A., Succursale di Milano, opère en Italie en vertu du passeport européen dont bénéficie sa société mère, Union Bancaire Privée (Europe) S.A., valable pour l'ensemble du territoire de l'Union européenne, et est ainsi autorisée à fournir des services et à exercer des activités pour lesquels sa maison mère, Union Bancaire Privée (Europe) S.A., a été habilitée au Luxembourg, où elle est réglementée par l'autorité de supervision luxembourgeoise, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

**Monaco:** Le présent document ne doit pas être considéré comme constituant une offre publique ou une sollicitation similaire en vertu de la législation de la Principauté de Monaco, mais il peut, à titre d'information, être mis à la disposition des clients d'Union Bancaire Privée, UBP SA, Succursale de Monaco, un établissement réglementé, en matière d'activités bancaires, par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et, en matière d'activités financières, par la Commission de Contrôle des Activités Financières (CCAF).

© UBP SA 2021. Tous droits réservés.

Octobre 2021